



# DEMANDE D'AUTORISATION MUNICIPALE

## FERMETURE DE RUE TEMPORAIRE

DEMANDEUR	
Nom de l'organisme : _____	
Nom du représentant : _____	Date : _____
Téléphone : _____	Courriel : _____
DESCRIPTION DE LA DEMANDE	
Date :	Du : _____ Au : _____
Heure :	De : _____ À : _____
Événement :	_____
Localisation :	Rue / boulevard : _____
Joindre obligatoirement un plan à la demande	Entre les rue / boulevard : _____ et : _____ Autres rue / boulevard touchés par la présente demande : _____
EXIGENCES	
<b>Responsabilités du demandeur</b>	
Dès la fin de l'événement, le demandeur doit :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Retirer le matériel prêté par la Ville de Farnham, le regrouper et mettre en pile tout au long du parcours.</li><li>• Aviser le Service des travaux publics de la fin de l'événement en composant le 450 293-3326, poste 421 ou par courriel au <a href="mailto:travauxpublics@ville.farnham.qc.ca">travauxpublics@ville.farnham.qc.ca</a>.</li><li>• Autres : _____</li></ul>	
<b>Responsabilités de la Ville de Farnham</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Avant l'événement, aviser les services essentiels de la fermeture de rue temporaire.</li><li>• Installer le matériel une heure avant l'événement et le récupérer à la fin de l'événement.</li><li>• Autres : _____</li></ul>	
PRÊT DE MATÉRIEL	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le matériel est un prêt de la Ville.</li><li>• Un dépôt de 100 \$ est exigé pour le prêt du matériel.</li><li>• Tout matériel brisé, perdu ou volé est aux frais du demandeur.</li><li>• Incrire les quantités désirées :</li></ul>	
ÉQUIPEMENT	QUANTITÉ
Barricade orange	_____
Cône orange	_____
Panneau de signalisation routière sur pied (Arrêt – lentement)	_____
CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ	
<ul style="list-style-type: none"><li>• La Ville de Farnham pourra refuser toute demande dont les exigences ne sont pas respectées, ou si la date souhaitée entre en conflit avec un événement déjà planifié sur le territoire.</li><li>• Les demandes seront traitées selon l'ordre de dépôt et un retour sera effectué dans les trente jours suivant leur réception.</li><li>• La Ville de Farnham pourra exiger du demandeur d'avoir une compagnie de sécurité, indépendamment de la nature de la fermeture de rue et de la localisation de la fermeture.</li><li>• Veuillez transmettre ce formulaire dûment complété à :</li></ul>	
<p style="text-align: center;">Service des travaux publics 1180, boulevard Industriel, Farnham, Québec, J2N 3B5 <a href="mailto:travauxpublics@ville.farnham.qc.ca">travauxpublics@ville.farnham.qc.ca</a>   Téléphone : 450 293-3326, poste 421</p>	

## PLAN

### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Autorisation accordée selon les exigences du présent document.

Signé À FARNHAM le \_\_\_\_\_

#### Signatures

**Mark Fontaine**  
Directeur du Service des travaux publics

**Patrick Morin**  
Directeur du Service de sécurité incendie